



MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Aux contribuables de la susdite municipalité, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée qu'à la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 18 février 2019 à 19 h, à la salle communautaire de Chertsey au 333, avenue de l'Amitié, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DÉSIGNATION : Lot 3 900 702 (191, 5^{ème} Rang Ouest)

NATURES ET EFFETS : Permettre un empiètement de la propriété dans la bande de protection riveraine de 18 mètres. L'empiètement maximum sera de 1,78 mètre.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Chertsey, ce 1^{er} jour du mois de février 2019.


M^e Joanne Loyer, avocate
Directrice du Service du greffe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joanne Loyer, directrice du Service du greffe de la municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil le 1^{er} jour du mois de février 2019, entre 9 h et 16 h.

EN FOI-DE QUOI, je donne ce certificat ce 1^{er} jour du mois de février 2019.


M^e Joanne Loyer, avocate
Directrice du Service du greffe